

Communiqué

culture-multimedia.org

Nous, structures et acteurs « culture multimédia », menons depuis 10 ans des projets de création, de recherche et de diffusion artistique, des actions culturelles, pédagogiques et de médiation, avec des publics, en réseau sur des territoires. Nous participons ainsi à fonder des repères dans notre société de l'information et de la connaissance par l'accueil et l'accompagnement d'usages et de pratiques du multimédia relevant de l'intérêt général.

Le ministère de la Culture, sans concertation ni délai, sans fournir un quelconque argumentaire, a fait le choix de son désengagement de la culture multimédia remettant en cause son soutien à plus de 115 lieux en France, aux festivals d'arts numériques et à la création multimédia. Cet acte met devant le fait accompli autant les acteurs que les collectivités, qui elles aussi se sont engagées dans ces politiques.

C'est pourtant ce même ministère de la Culture, qui depuis 1998 avait initié une politique volontariste de soutien à la démocratisation culturelle multimédia et la création artistique, en privilégiant une professionnalisation des acteurs et une innovation des modes de productions avec les artistes et les publics. Cette politique a été unanimement plébiscitée par tous les gouvernements successifs, pour ses missions décrétées et reconnues par tous d'utilité publique, et réaffirmée par le Président de la République dans la lettre de mission à madame la Ministre de la Culture.

Cet acte est ainsi en contradiction complète avec les choix stratégiques de ce gouvernement autour de la société de l'information.

Même si, jusqu'alors, les aides individuelles accordées aux lieux peuvent paraître dérisoires entre 5 000 et 30 000 euros par an, ces faits ont des retombées considérables pour les acteurs de la culture multimédia, dont les conséquences immédiates et concrètes sont :

- _ précarisation extrême de l'économie des structures ;
- _ suppression de postes ;
- _ remise en cause de l'accueil d'artistes et de la diffusion des œuvres ;
- _ remise en cause des actions culturelles et éducatives en direction du grand public, de l'accueil des scolaires ;
- _ fermeture de lieux de médiation et de création sur les territoires et à destination des populations ;
- _ mise en péril d'une réalité de l'aménagement culturel du territoire et de la circulation des compétences dans les réseaux.

Le rapport de force que fait naître le ministère de la Culture nous convainc de réaffirmer l'enjeu des actions que nous portons avec les artistes et auprès des publics, et de nous doter des outils qui nous permettent d'assurer la défense de ce secteur, de ses structures et de ses emplois, notamment par la formalisation de la création d'une fédération nationale des acteurs de la culture multimédia.

Forts de cette structuration et au regard des enjeux, **nous sollicitons un réexamen de la politique de l'Etat et demandons :**

- _ une mise en cohérence entre les déclarations du Président de la République, les préconisations stratégiques et la mise en oeuvre concrète par la Ministre de la Culture ;
- _ le maintien et le renforcement des politiques publiques menées jusqu'ici en matière de culture multimédia ;
- _ une concertation avec l'ensemble des acteurs de ce secteur pour construire collectivement les politiques culturelles multimédia, publiques et privées ;

et nous invitons les acteurs "culture multimédia" qui se reconnaissent dans cette démarche et dans les valeurs posées par l'association à se joindre à l'Assemblée Générale de la fédération le 18 février 2008 à Paris.

Paris, le 28 janvier 2008

Vous êtes tous concernés !

Cet appel à mobilisation pour le réexamen de la politique de l'Etat français en matière de culture multimédia s'inscrit dans un débat plus large lié au désengagement de l'Etat en matière d'actions culturelles et plus spécifiquement dans la nécessité de persistance et préservation des actions portées avec les artistes, les chercheurs... et auprès des publics par l'ensemble des acteurs « culture multimédia ».

Vous pouvez manifester votre soutien

En signant notre appel (renseigner précisément le tableau ci-dessous et nous le renvoyer)
<http://www.culture-multimedia.org>

Vous pouvez vous y associer

En nous confirmant votre venue à l'assemblée générale du 18 février prochain (dont le lieu sera prochainement indiqué sur notre site)
contact@culture-multimedia.org

Oui, je signe l'appel

Nom structure ou Prénom et nom	Objet de la structure ou Fonction	Adresse	Adresse messagerie	Signature

Liste à renvoyer à contact@culture-multimedia.org ou par courrier à Fédération nationale des Acteurs Culture Multimédia - c/o Labomédia 108 rue de Bourgogne 45000 Orléans – France

